

Emmanuel Macron à Las Vegas : le scandale oublié

15 AVR. 2017

PAR JBERMAN

BLOG : LE BLOG DE JBERMAN

Le 6 janvier 2016, à Las Vegas, Emmanuel Macron donnait une fête somptueuse pour plus de 380 000 euros, sur le budget de son Ministère. Une « opération de séduction, montée dans l'urgence, à la demande expresse du cabinet du ministre » selon le 'Canard Enchaîné', qui aurait permis à celui qui préparait officieusement sa candidature de recevoir 500 patrons de start-up en grande pompe.

500 patrons de start-up qui se retrouvent, on peut l'imaginer, parmi les donateurs d'En Marche, mais sur lesquels Emmanuel Macron garde obstinément le secret. Une enquête du parquet a été ouverte sur le financement de cet événement, puis « mise en attente » sans explication.

Événement ministériel banal ou levée de fonds cachée ?

Il faut noter d'emblée que cette « fête » somptueuse interroge fortement dans la mesure où elle ressemble plutôt à une levée de fonds, alors que le Ministre de l'économie se préparait à entrer en campagne quelques semaines plus tard. Comme pour ses escapades à Londres ou Bruxelles auprès des financiers adhérents d'En Marche, Emmanuel Macron a choisi un endroit éloigné de la France (plus discret) et un aéropage tout acquis à sa cause. 500 patrons de start-up qui l'ont, nous dit le Canard, « ovationné » : une donnée qui, à elle seule, éloigne d'un événement ministériel « classique » souvent plus feutré.

Des implications politiques potentielles

D'ailleurs, on aurait aimé savoir si les bénéficiaires de cette fête extraordinaire (à près de 1000 euros par personne, le champagne a dû couler à flots...) faisaient ou non parti, à peine quelques mois plus tard, des donateurs d'En Marche !

500 donateurs à 7500 euros (plafond), cela ferait tout de même 3,7 millions récoltés, avec une mise de 400 000 € d'argent public ! Comme on aurait aimé savoir si les récipiendaires de la légion d'honneur sur le contingent d'Emmanuel Macron à Bercy faisaient partie de ses généreux soutiens désintéressés. Mais le secret reste jalousement gardé sur l'identité de ces promoteurs du mouvement : un secret indéfendable mais qui n'a pas été mis en cause, à part par Benoit Hamon qui doit avoir quelques infos sur le sujet, vu la proximité des réseaux.

Qui étaient ces 500 invités ? Quel a été leur devenir dans le mouvement En Marche (implication, financement...) ? Quel est leur pouvoir d'influence, et l'ont-ils mis, dans la foulée, au service d'Emmanuel Macron ? Autant de questions légitimes qui n'ont jamais été posées.

Pire, E. Macron a insisté sur le fait que sa campagne n'avait pas eu d'argent public, sous-entendant fallacieusement qu'il en tirait une sorte d'indépendance, quand c'est l'inverse qui est vrai : le financement public permet de s'affranchir des intérêts privés et des conflits qui en découlent (on pense à Servier, par exemple).

Une affaire dans l'affaire ?

De façon surprenante, ce n'est pas cet aspect « politique » de la soirée qui a attiré (un peu) l'attention, mais la question du respect des marchés publics pour son financement.

En effet, le Canard révélait, toujours suite à l'enquête de l'Inspection des Finances, que le marché de 380 000 euros avait été attribué sans mise en concurrence. De fait, nous apprenait également l'article du Canard, Emmanuel Macron avait fait pression sur son cabinet (qui répercutait cette pression sur le prestataire) pour organiser cette fête en son honneur, afin de resserrer les liens avec les patrons de start-up, dans un délais très court ne permettant pas le respect des procédures selon le spécialiste Stéphane Babonneau.

Sur ce volant pénal (« délit de favoritisme », la qualification retenue par l'IGF et le parquet), une enquête a été lancée, qui appelle plusieurs remarques :

- La première tient à la relative discrétion des médias, eu égard aux montants évoqués. La campagne d'Emmanuel Macron n'a non seulement pas été embarrassée par cette affaire, mais aucun Pujadas, Bourdin ou autres ne l'ont même jamais interrogé dessus. A titre de comparaison, il s'agit d'un montant supérieur à plusieurs années d'emploi d'assistants de Marine Le Pen au Parlement européen, mais en une seule soirée ! Les heures d'antennes qui y auront été consacrées mériteraient d'être rapportées à d'autres péripéties mineures de la campagne...
- La deuxième tient à l'acceptation quasi unanime, pas ces mêmes médias, de la défense/défausse consistant à renvoyer la responsabilité sur le prestataire, Ubifrance. Comme si Sarkozy avait été innocenté au motif que cela passait par Bygmalion ! Le commanditaire est toujours le responsable, a fortiori quand il a mis son prestataire dans une situation intenable, comme l'indique le Canard, en raison de ses exigences (délais et magnificence), et a fortiori lorsqu'il est aussi le bénéficiaire : une soirée « montée dans l'urgence, à la demande expresse du cabinet du ministre » nous rappelle le Canard.
- La troisième remarque tient au souhait du parquet national financier, dans cette affaire précise, et uniquement dans celle-ci, d'attendre et de respecter de facto une « trêve électorale » dont on nous dit par ailleurs qu'elle n'a pas de réalité juridique.

Sur ce volet pénal de « favoritisme », il est bien évident que le bénéficiaire ET commanditaire ne peut qu'être tenu pour responsable : on n'imagine pas l'enquête se poursuivre (mais pourquoi est-elle en pause ?) sans qu'Emmanuel Macron, principal protagoniste, soit entendu un jour. Surtout, un travail d'enquête élémentaire permet de découvrir que le prestataire retenu sans appel d'offre (donc « favorisé » par Macron pour obtenir ces 380 000 euros d'argent public), n'est autre que Havas (comme révélé par l'enquête de l'IGF).

Or, chez Havas, le pôle d'organisation de ce genre d'événement, « Private by Havas Event », est dirigé par Hélène Ribault, proche de Stéphane Fouks (le communicant de Dominique Strauss-Khan) et d'Ismael Emelien, ex. Havas lui aussi (ex. DSK boy également), alors conseiller de Macron à Bercy et désormais... Dir Com d'En Marche. Autrement dit, 380 000 euros de prestation ont été passés, sans appel d'offre, à une société connue pour « aider gracieusement » les politiques en campagne, et dont les responsables étaient intimement liés à Macron et à son réseau.

Et la morale, là-dedans ?

Enfin, cette soirée pose avant tout une question éthique et morale, qui a été complètement éludée.

- Admettons qu'Emmanuel Macron ait commandité cette soirée sans arrière-pensée sur le soutien que cela pourrait lui attirer de la part de ces patrons du web fortunés et influents, alors qu'il préparait son entrée en campagne.
- Admettons que le favoritisme de Havas ait été fait « à l'insu du plein gré » d'E. Macron, et qu'aucun des acteurs favorisés n'aient jamais renvoyé d'ascenseur d'aucune sorte, directement ni indirectement.
- Admettons qu'aucun des invités de cette « folle soirée » n'ait retourné cette faveur reçue en financement direct ou indirect d'En Marche et de la campagne...

Admettons tout cela... Il n'en reste pas moins que, au regard des standards de moralité que les français sont en droit d'attendre, la facilité avec laquelle Emmanuel Macron dépense de pareilles sommes d'argent public interpelle, pour une opération qui n'était pas, c'est le moins que l'on puisse dire, nécessaire à l'exercice de ses fonctions. A fortiori pour quelqu'un qui prétend renouveler les pratiques.

Pire, si l'on se rappelle également l'utilisation pour le moins cavalière de 120 000 euros de frais à Bercy, on se dit qu'Emmanuel Macron a fait fort en bien peu de temps. Qu'il a très vite pris les habitudes de la « vieille » classe politique qu'il dénonce. Qu'il a dépensé de façon cavalière plus d'argent public en 2 ans de carrière que bien des députés moyennement scrupuleux en 30 ans de mandats...

Deux poids, deux mesures.

Il est étrange que les commentateurs, qui n'ont pas manqué de répéter que les agissements de Fillon étaient condamnables moralement, quand bien même ils seraient légaux, n'aient pas appliqué cette « jurisprudence » au cas d'Emmanuel Macron. C'est légal de dépenser près de 400 000 euros de l'argent des français pour une fête à Las Vegas, donc circulez il n'y a rien à voir ?

Et qu'ils se soient contenté, au sujet de ces dépenses somptuaires, de l'argument selon lequel « cela s'était toujours fait comme ça » (un argument revendiqué aussi par les auteurs de l'ouvrage dénonçant les manipulations par F. Hollande des affaires judiciaires), quand cet argument a été balayé concernant F. Fillon et M. Le Pen.

De quoi alimenter le sentiment tenace de « double standard » que nous sommes nombreux à avoir au fond de la bouche. Parfaitement résumé dans le Monde Diplomatique par Frédéric Lordon : « Des milliardaires possèdent la presse et entreprennent de porter un banquier d'affaire à la présidence de la République. Voilà. » Voilà, en effet. En marche...

Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction.

L'AUTEUR : J. BERMAN, chercheur en philosophie politique